



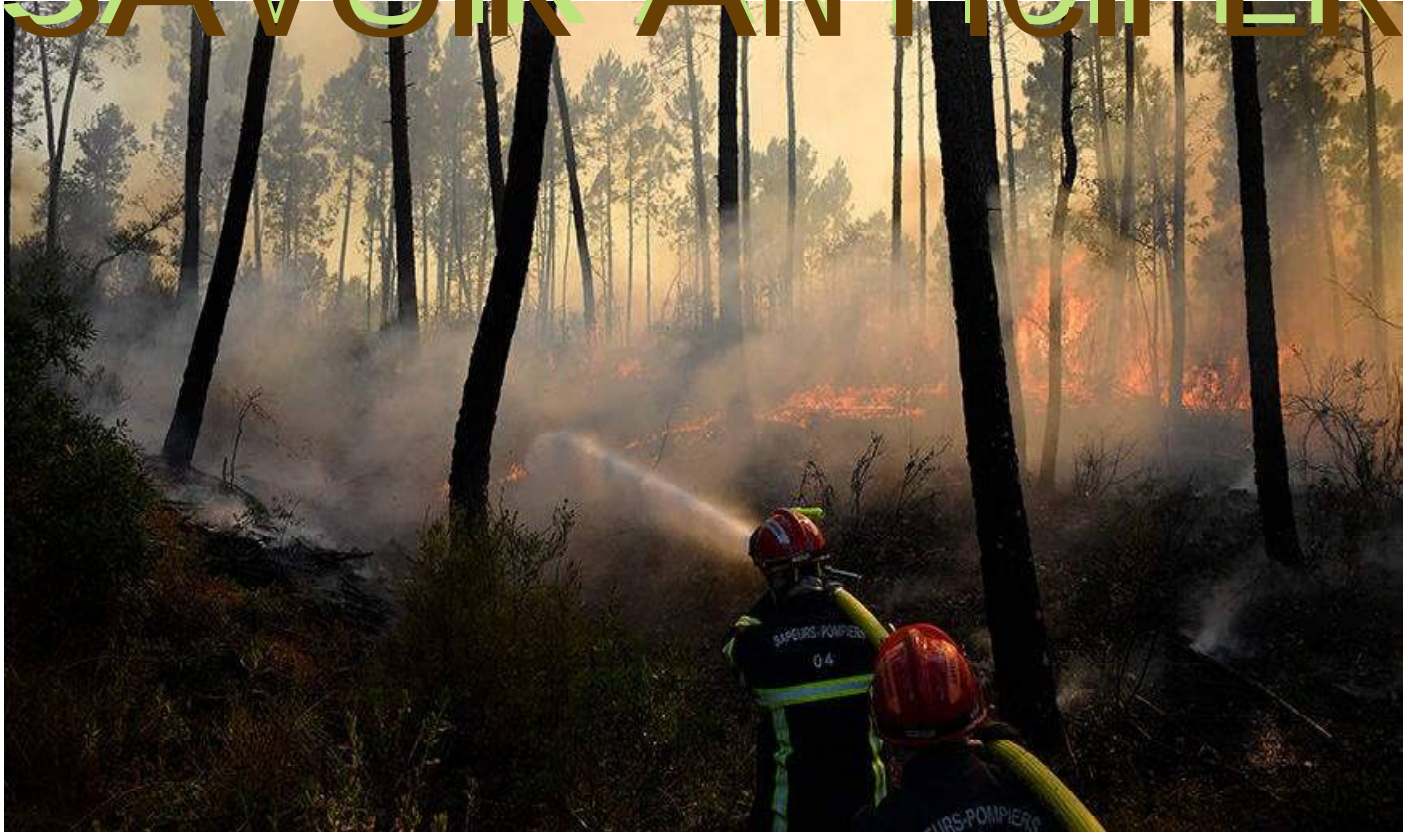
Lettre du castor

N° 169

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Août 2021

SAVOIR ANTICIPER



C'EST CE QUE L'ON PEUT ATTENDRE DE NOS ÉLUS SURTOUT LORSQUE LA PLANÈTE EST EN PÉRIL !

Le Var brûle. La Grèce brûle. La Californie est à nouveau dévorée par les flammes. Algérie et Maroc, Afrique subsaharienne, Sibérie, Amazonie encore, mais aussi en Europe Suède, Macédoine du nord, Portugal etc. Le GIEC confirme la progression mondiale accélérée du réchauffement climatique, très clairement responsable de ces méga-incendies, mais aussi bien d'inondations catastrophiques qui se multiplient partout.

Dans le Loiret, pas besoin d'incendies pour gâcher la nature : le président du conseil départemental s'en charge. En pleines vacances, il envoie ses entreprises charcuter le Val de Loire pour en déguster les touristes ! Le fracas touche entièrement les rives de Mardié, ainsi que celles de Bou et de Jargeau. Les engins circulent sur les karsts et les écrasent... Comme ils ont écrasé les obligatoires barrières anti-batraciens !

Une nouvelle assemblée départementale a été élue, "rafraichissant" notamment les plus antiques cumulards. Même si le président est inchangé. Et même si, hormis deux écolos, les élus comme "opposition", pour que leur commune soit subventionnée, vont encore se soumettre au président dans ses pires décisions. A moins que la nouvelle assemblée soit assez lucide et adulte pour recadrer celui qui légalement ne devrait être que son "exécutif".

Pour revenir au fonctionnement normal de la démocratie, fondé sur le débat contradictoire, il faudrait du courage aux nouveaux élus. Il est encore temps qu'ils mettent fin à un investissement clairement négatif pour l'avenir, avant que cela soit la justice qui le fasse. Ou qu'enfin un préfet républicain fasse appliquer sans tricheries les lois qui sont censées préserver la biodiversité, arrêter l'artificialisation des sols et réduire les dérives climatiques, comme le Conseil d'Etat vient de l'exiger du gouvernement...

OUI, NOTRE PLANÈTE BRULE PARTOUT !

LES TRAVAUX DU CD45 EN PLEINES VACANCES

Reda clôture la Saison 6 de la BalbuCam

- Page 2

- Page 3

- Page 4

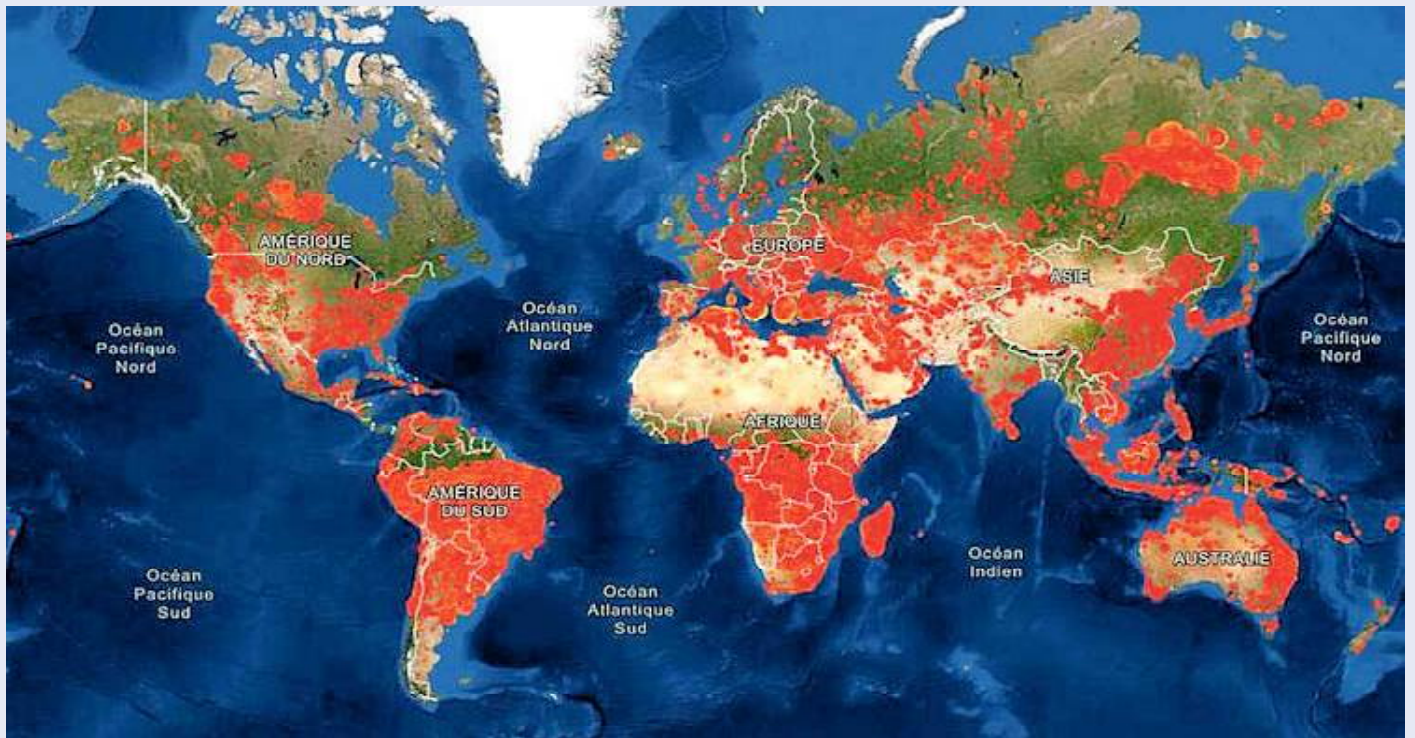
OUI, NOTRE PLANÈTE BRÛLE PARTOUT !

LE VAR BRÛLE. LA GRÈCE BRÛLE. LA CALIFORNIE EST À NOUVEAU DÉVORÉE PAR LES FLAMMES. ALGÉRIE ET MAROC, AFRIQUE SUBSAHARIENNE, SIBÉRIE, AMAZONIE ENCORE, MAIS AUSSI EN EUROPE SUÈDE, MACÉDOINE DU NORD, PORTUGAL ETC.

Sur plusieurs continents, des incendies de taille inédite ont ravagé en quelques semaines plusieurs millions d'hectares de forêt. De la Scandinavie aux Balkans et de la Sibérie aux marges septentrionales du Sahara, les forêts brûlent. Dans des pays riches comme déshérités, sous des latitudes et des climats différents, des écosystèmes entiers partent en fumée dans des incendies monstres, certains d'une ampleur jamais vue dans l'histoire récente. Le réchauffement climatique augmentera, dans les prochaines décennies, le risque de voir ces événements se multiplier.

De son côté, la France est loin d'avoir été épargnée. Avec les feux de la fin de l'hiver, elle était déjà très au-dessus des années précédentes. Le mégafeu qui s'est déclaré dans le Varen aôûta fait grimper les chiffres des hectares brûlés dans l'hexagone. Nous sommes déjà à un bilan presque quatre fois supérieur à la moyenne des mois d'août de 2008 à 2020.

A la lecture du nouveau rapport du GIEC, toute inaction de la part des gouvernements serait particulièrement coupable. Déjà condamné par le Conseil d'Etat pour son inaction, le gouvernement français n'a toujours pas révisé son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-40 % d'ici à 2030), alors que l'UE a fixé l'objectif (insuffisant) à -55 % . Il a fait adopter une loi « Climat et résilience » très peu ambitieuse, sans mesure structurante et très insuffisante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à des niveaux satisfaisants. Et il continue de soutenir les secteurs les plus polluants. Il dispose pourtant de tous les éléments scientifiques pour agir en connaissance de cause. Il n'a donc aucune excuse.



LES CALOTTES GLACIAIRES FONDENT TRÈS RAPIDEMENT ET FONT MONTER LES OCÉANS

La hausse du niveau de la mer s'est considérablement accélérée (trois fois plus rapide par rapport à la période 1901-1971), de même que la fonte des calottes glaciaires (celle du Groënland a fondu six fois plus vite entre 2010 et 2019 que durant la décennie précédente, elle perd huit milliards de tonnes de glace par jour à cause de la chaleur !).

Article complet :
tinyurl.com/6fdb65jz

Cinq points clés du dernier rapport du GIEC

GREENPEACE

- **L'influence humaine sur le climat est un fait établi et indiscutable**

Il ne fait plus aucun doute que ce sont les activités humaines qui sont à l'origine d'un réchauffement global de l'atmosphère, des océans et des terres.

- **Le changement climatique est sans précédent et plus rapide que ce qu'on craignait**

Depuis le rapport d'évaluation de 2014, la planète a connu un réchauffement sans précédent : les cinq dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées depuis au moins 1850.

- **Des points de basculement aux conséquences imprévisibles risquent d'être atteints**

Des changements profonds et à long terme sont déjà à l'œuvre de façon irréversible : fonte des glaces, hausse des températures et du niveau de la mer, acidification des océans...

- **Il est encore possible de maintenir la hausse des températures sous 1,5°C, mais...**

Techniquement, l'objectif de +1,5°C reste possible mais, contrairement à ce qu'affirme la ministre Barbara Pompili, on ne peut pas se permettre « d'attendre encore un peu » et « d'y aller tranquillement »

- **Inaction et retards ne font qu'augmenter les risques jour après jour**

Les différences entre un changement climatique à +1,1°C +1,5°C ou +2°C sont considérables. Or, d'après les analyses, nous nous dirigeons tout droit vers un scénario catastrophe à +2,9°C.

TRAVAUX DU CD45 EN PLEINES VACANCES

Dans le Loiret, nul besoin de mégafeux pour gâcher la nature : le conseil départemental s'en charge - enfin, son exécutif - . En pleines vacances, il envoie ses entreprises charcuter le val de la Loire. Ce faisant, il en dégoûte les touristes... Le fracas touche entièrement les rives de Mardié, ainsi que celles de Bou et de Jargeau. Les engins circulent sur les karsts, les saccagent... Comme ils ont écrasé les "obligatoires" barrières anti-batraciens qu'une "écologue" est censée inspecter régulièrement. De même qu'ils ignorent beaucoup de prescriptions environnementales figurant dans l'arrêté préfectoral "Espèces protégées", déjà "oubliées", alors que les chantiers "sérieux" ne sont pas encore commencés !



Des fouilles archéologiques avaient dégagé près de la Loire de rares mais gênants fours à tuiles gallo-romains : déménagés, pour que, profitant de l'étiage de la Loire, un chantier s'ouvre au droit du couloir défriché à travers Latingy pour la déviation routière dite "de Jargeau" sur Mardié.

Les entreprises Fondasol et Eurovia ont mis en œuvre dans le lit du fleuve et sur l'île des Baffaits, bulldozer, pelle mécanique, tombereau, camions etc. pour mettre en place dans la Loire des îlots de sable correspondant aux nouveaux emplacements des piles du pont Baudin-Châteauneuf. Sur lesquels des sondages ont repris.

Tous ces travaux sont extrêmement bruyants et destructeurs des milieux naturels et de la biodiversité. Sont impactées toutes les rives de Mardié, et le couloir de Latingy au nord, ainsi que celles de l'est de Bou, et celles de Jargeau au sud. Les engins

circulent sur les karsts en toute insécurité et les écrasent. Et comme c'était prévisible, la faune sauvage s'est tellement "déportée" - selon l'expression rassurante utilisée dans les études et lors de l'enquête publique - que la biodiversité observée par les naturalistes s'est dramatiquement effondrée dans ce secteur du Val et dans son "hinterland" !

Quel respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral "Espèces protégées" ?

Au passage, les engins ont écrasé aussi les obligatoires barrières anti-batraciens qui ont disparu ou ne servent plus à rien autour de la plupart des zones de travaux ! Mais ce ne sont pas les seules prescriptions de l'arrêté préfectoral "Espèces protégées" qui sont "oubliées", et les rapports de "l'écologue", laquelle veille lors d'incessantes visites à la mise en œuvre du "Plan de Respect de l'Environnement" censé encadrer les 15 km de chantiers, ne manqueront pas de souligner toutes ces défaillances : nous allons les réclamer !



Quelle validation par l'UNESCO du nouveau pont "Architecte Baudin-Châteauneuf" ?

A écouter les "fakes" du CD45, l'organisme de l'UNESCO responsable du respect du Patrimoine mondial avait donné sa bénédiction au dessin du pont transparent aux piles délicatement vrillées qui a servi de propagande 3D au département pendant de nombreuses années. A-t-il approuvé les mesures d'économie qui ont permis à l'entreprise loirétaine de "rester dans l'enveloppe", comme les piles plates par exemple ?

Ce sont les retards de la justice administrative qui permettent ces travaux destructeurs. Mais tous les motifs sont là pour qu'une nouvelle procédure d'urgence réclame leur arrêt !



Forum des associations de Mardié le 4 septembre: venez nous rencontrer au stand de MARDIEVAL!

<http://www.balbuCam.fr>

BalbuCam

Vive la

Saison 6

Fin de saison: Reda est seul à revenir à l'aire



Depuis le 12 août, Sylva et les trois jeunes de l'année n'ont plus été vus sur l'aire du Grand Bois. Reda a fait des passages quotidiens du 16 au 24 août, apportant du bois et de l'herbe sèche et retravaillant le nid.

Parfois il a fait plusieurs passages successifs, mais il n'est jamais resté très longtemps dans le secteur. La "disparition" de la nichée avant la période habituelle ne signifie pas forcément des départs précoces en migration. Nous l'avons plutôt interprété comme un transfert du groupe sur le bord d'un étang poissonneux de la Forêt d'Orléans où la plupart des captures se faisaient, et où l'apprentissage de la pêche était plus aisé que dans la Loire en étiage.

Reda, en tout cas, a continué à assurer la veille sur l'aire, et même à la préparer pour la Saison 7!

En "hors champ", il a été vu, mais peu souvent, notamment sur le fleuve. Le démarrage bruyant d'un chantier préparant la construction du pont n'est peut-être pas totalement étranger à cette inhabituelle disparition.

Au total, la Saison 6 de la BalbuCam, obérée au départ par l'incendie d'OVH qui a fait disparaître notre site pendant un mois, s'est avérée comme parfaitement réussie sur l'aire du Grand Bois. Avec le couple exemplaire Sylva et Reda, et les trois jeunes Nel, Iza et Lilo à l'envol après une croissance fulgurante alimentée par Reda. Certes, notre site n'a pas pu rattraper les performances de 2020, même si le million de pages vues est déjà largement dépassé...

Assemblée générale annuelle de MARDIEVAL : importante, retenez votre soirée du 8 octobre

Le projet de déviation Est de Vesoul abandonné

La préfète de la Haute-Saône décide de ne pas donner de suite aux procédures de déclaration d'utilité publique et d'autorisation environnementale relatives au projet tel qu'il a été mis à l'enquête publique.

Clap de fin pour le projet de déviation Est de Vesoul par la RN 57. La concertation publique initiée par l'État en 2016 avait abouti à une large majorité d'avis favorables, tant sur son opportunité que sur la variante à retenir, rappelle la préfète de la Haute-Saône dans un communiqué diffusé le 30 juillet 2021. L'État, en tant que maître d'ouvrage, a alors confié à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté le soin d'approfondir les études, en étroite concertation avec les collectivités locales, sur le fuseau plébiscité. L'objectif était de préparer la déclaration d'utilité publique et les autorisations environnementales réglementaires. L'enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'autorisation environnementale unique de ce projet s'est tenue en avril 2021. La commission d'enquête a conclu à un avis défavorable.

L'État prend acte de cet avis. La préfète de la Haute-Saône décide, à ce stade, après en avoir informé les collectivités locales, de ne pas donner de suite aux procédures de déclaration d'utilité publique et d'autorisation environnementale relatives au projet tel qu'il a été mis à l'enquête publique.



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbuCam.fr/>

Membre de la fédération



Facebook "La Loire vivra" : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-Mardi%C3%A9-947381875342826/> Twitter MARDIEVAL: <https://twitter.com/LoireMV>